

Séez, le mercredi 5 juillet 2023

Conseil communautaire de la communauté de communes de Haute Tarentaise



En introduction de ce quatrième conseil communautaire de l'année qui s'est déroulé à Sainte-Foy-Tarentaise, M. Yannick AMET, président, a présenté à l'ensemble des élus le rapport d'activité 2022 de la communauté de communes. Le conseil a démarré avec l'approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2022 du budget principal, des budgets annexes (abattoir, maison funéraire, transports scolaires et tourisme) avant d'aborder d'autres thématiques comme le soutien à de nombreux événements qui auront lieu cet été.

Un éventail d'événements sportifs et culturels soutenus pendant l'été

Les élus de la communauté de communes de Haute Tarentaise ont confirmé vouloir soutenir différents événements en apportant un soutien financier et de promotion de certains événements phares de l'été. En effet, lors du séminaire tourisme organisé en mai dernier par la communauté de communes de Haute Tarentaise, il a été conclu de définir notamment, le vélo, comme un axe stratégique du développement touristique de la destination.

En conséquence, les membres du conseil d'exploitation tourisme ont décidé d'accompagner financièrement, pour cette année 2023, des événements sur le territoire liés à la pratique du vélo, présentés pendant le conseil par M. Serge REVIAL, Président de la régie Tourisme Haute Tarentaise Vanoise :

- **Le « Mountain Shaker » édition 2023 sur la commune de Tignes** : la communauté de communes participe à hauteur de 10 000 € à l'organisation de l'événement. En contrepartie, Tignes Développement, organisateur, fournit des prestations en matière de communication et de présence sur l'événement à la CCHT.
- **Les championnats de France de VTT de descente édition 2023 sur la commune de Bourg Saint Maurice - Les Arcs** : la communauté de communes participe à hauteur de 10 000 € à l'organisation de l'événement. En contrepartie, l'association Arc MountainBike Club, organisatrice de l'événement intègre sur l'ensemble de ses supports de communication le logo « Haute Tarentaise Vanoise ». La CCHT sera également présente avec un stand lors de l'événement.

Par ailleurs, M. Alexis VIVET-GROS, en sa qualité de conseiller communautaire suppléant, a présenté et fait approuver plusieurs conventions, dans le cadre du développement culturel global souhaité en Haute Tarentaise :

- **Partenariat entre la CCHT et l'association Musique et Patrimoine en Tarentaise** : avec une participation financière pour la programmation décentralisée de concerts en Haute Tarentaise. Ainsi, les communes de Sainte-Foy-Tarentaise, Séez et Les Chapelles vont accueillir des concerts du Festival Baroque cet été au sein des églises, les 3, 4 et 6 août.
- **Partenariat entre la CCHT et le festival de musique des Arcs, à l'occasion des 50 ans du festival** : avec une participation financière pour la programmation décentralisée de concerts sur les communes des Chapelles, Sainte-Foy-Tarentaise, Séez, Tignes, Val d'Isère et Villaroger, du 17 au 26 juillet.
- **Partenariat entre la CCHT et l'association Musica Ricercata** : avec une participation financière pour la programmation décentralisée de spectacles-concerts « Musique et Patrimoine » les 18, 19 et 20 juillet sur les communes de Villaroger, Séez et Montvalezan.
- **Partenariat entre la CCHT et le collectif mineurs de fond** : avec une participation financière pour la programmation décentralisée de concerts dans le cadre du « Festival des Pantomines » du 11 au 15 août 2023, sur les communes de Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger.
- **Partenariat entre la CCHT et l'Xplore Film Tour** : avec une participation financière pour la programmation de séances de cinéma en plein-air les 3 et 8 août 2023 sur les communes de Montvalezan-La Rosière et de Villaroger.

Dans ce cadre, la CCHT soutiendra la promotion de ces événements culturels sur le territoire.

Mobilité : mutualisation de la ligne « villages » Été avec la ligne régulière de la région AURA

M. Laurent CHELLE, vice-président à la commission Transport, Mobilité et habitat a présenté le travail de mutualisation des lignes estivales régionales S80 vers la Rosière et « Villages » vers le Petit Saint-Bernard qui est en cours avec la Région. Le choix a été fait d'intégrer la ligne « Villages » dans sa version Été à la Délégation de Service Public de la Région jusqu'en 2029. Un avenant avait été acté en commission permanente de la Région AuRA le 12 mai 2023, et une délibération passée au conseil communautaire du 16 mai 2023 (délibération 2023-70). Depuis, le choix a été fait que la communauté de communes participe au financement de cette ligne intercommunale aux côtés des communes de Montvalezan, Séez et Bourg-Saint-Maurice ; s'agissant d'une ligne

structurante pour le territoire et s'intégrant dans la politique exemplaire de mobilité souhaitée par les élus. Une nouvelle répartition des financements a été décidée comme suit : Montvalezan : 16 000 HT, Sées : 16 000 € HT, Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs : 4 000 € HT, et la communauté de communes de Haute Tarentaise : 4 000 € HT. M. Laurent CHELLE a souligné que c'est faire un pas pour rendre service à la population, et qu'il faut faire attention à ne pas se mettre en décalage avec la Région, du fait de de la convention signée avec eux.

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le mercredi 20 septembre 2023 à 18h00, la salle sera communiquée ultérieurement. L'ensemble des délibérations sera prochainement disponible en ligne sur le site www.hautetarentaise.fr

CONTACT Presse : Céline CLÈRE, Responsable Communication
Ligne directe **04.79.41.09.86** | Mobile **06.72.29.65.62**
communication@hautetarentaise.fr
